

**AVIS D'OUVERTURE D'UN CONCOURS SUR TITRES
DE CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
DU PREMIER GRADE
1 poste à pourvoir**

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2018-731 du 21 août 2018 modifié portant dispositions statutaires communes à certains corps de catégorie A de la fonction publique hospitalière à caractère socio-éducatif;

Vu l'arrêté du 22 août 2018 modifié relatif au diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale ;

Vu les effectifs de l'Hôpital du Pays Salonais ;

ARTICLE 1 : LIEU ET NOMBRE DE POSTE A POURVOIR

Un concours sur titres est organisé par l'Hôpital du Pays Salonais, en vue de pourvoir **1 poste vacant de conseiller en économie sociale et familiale du 1^{er} grade** au sein de l'établissement.

ARTICLE 2 : CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent faire acte de candidature, les personnes titulaires :

- Soit du diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale et familiale
- Soit d'un titre ou d'un diplôme reconnu équivalent dans les conditions prévues par l'arrêté du 22 août 2018 susvisé.

ARTICLE 3 : MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes à compter du mardi 24 septembre 2024 et se font exclusivement par dossier d'inscription qui doit être retiré au secrétariat de la Direction des Ressources Humaines ou téléchargé sur les sites Intranet ou Internet de l'Hôpital du Pays Salonais.

A l'appui de leur dossier de candidature, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

- 1) Une lettre de candidature exposant le projet professionnel du candidat,
- 2) Un curriculum vitae détaillé incluant les formations suivies et les emplois occupés en précisant leur durée,
- 3) Une copie de la carte nationale d'identité française recto-verso ou du passeport,
- 4) Une copie des titres de formation, certifications et équivalences, notamment ceux requis pour le concours concerné,
- 5) Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination,
- 6) Les 3 dernières fiches d'évaluation (*uniquement pour les agents d l'Hôpital du Pays salonais*),
- 7) Et tout autre document pouvant étayer le dossier.

Toute fausse déclaration entraînera la radiation de la liste des candidats reçus aux concours sur titres.

Le dossier de candidature accompagné des pièces à fournir doit être adressé en 3 **exemplaires** par courrier à l'adresse suivante :

**Madame la Directrice des Ressources Humaines
De l'Hôpital du Pays Salonais
207 Avenue Julien Fabre - B.P. 321
13658 SALON-DE-PROVENCE Cedex**

ARTICLE 4 : CLÔTURE DES DEMANDES D'ADMISSION

Les candidatures doivent être adressées **au plus tard le 23 octobre 2024 inclus**, (cachet de La Poste faisant foi).

Le présent avis est affiché dans les locaux de l'Etablissement et publié sur les sites internet et intranet de l'établissement et sur celui de l'ARS PACA.

ARTICLE 5 : COMPOSITION DU JURY

Le jury de chaque concours est composé comme suit :

- 1- L'autorité qui a ouvert le concours ou son représentant ;
- 2- Un directeur d'établissement social ou médico-social public ou un directeur d'établissement public de santé du département ;
- 3- Un cadre socio-éducatif exerçant si possible ses fonctions dans un établissement autre que celui ou ceux où les postes sont à pourvoir ;

L'autorité qui a ouvert le concours nomme le président du jury.

ARTICLE 6 : DÉROULEMENT DU CONCOURS

La sélection des candidats repose sur une analyse de la complétude du dossier reposant sur :

- la possession du titre de formation ou de l'attestation d'équivalence requis pour l'accès au corps concerné et à l'emploi concerné pour les assistants socio-éducatifs ;
- l'analyse des qualités générales du dossier de candidature par le jury, afin d'évaluer l'aptitude à exercer les missions de l'emploi concerné par le concours.

Le jury établit, dans la limite du nombre de postes mis au concours sur titres la liste définitive de classement des candidats admis.

Salon-de-Provence, le 20 septembre 2024

**Pour le Directeur et par délégation,
La Directrice des Ressources Humaines**




MAURIAT

Diffusion Générale